

**Séance du 11 juin 2018 à 19 heures 30****SEANCE ORDINAIRE**

**Présidence :**                    **Monsieur Pascal DROZE**

**Ordre du jour :**

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 14 mai 2018.
2. Communications du bureau du Conseil municipal.
3. Election du bureau du Conseil municipal pour 2018-2019 (président/e, vice-président/e et secrétaire).
4. Approbation du nouveau règlement du cimetière (projet de délibération n°187/18).
5. Préavis à la nomination au grade de lieutenant de M. Quentin MEYLAN.
6. Rapport des commissions.
7. Communications de l'Exécutif.
8. Propositions individuelles et questions.

**Présents :**                    Mmes Patricia GAILLARD, Christine JEANNERET, Delphine KRÄHENBÜHL,  
Anne MEYLAN et Judith SEYDOUX

MM. Jean BINDER, Fabrice CORTAT, Lucien DERUAZ, Claude  
PETREMAND, Raphaël REY, Jérôme SCHÖNI et René WEIDELI

**Exécutif :**                    M. Patrik RECHSTEINER, maire  
M. Christophe SENGLLET adjoint  
M. Jean-Luc JAQUET, adjoint

**Procès-verbal :**            Mme Katarina CHEVRON RIZZETTO

\*\*\*\*\*

**M. J. Schöni** ouvre la séance du Conseil municipal à 19 heures 30.

### 1. Approbation du procès-verbal de la séance du 14 mai 2018

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité des membres présents, avec remerciements à son auteur.

### 2. Communications du bureau du Conseil municipal

**M. J. Schöni** annonce les dates des prochaines séances du Conseil en 2018 :  
10 septembre – 15 octobre – 12 novembre – 17 décembre.

Il remercie l'assemblée pour son soutien et la confiance qui lui ont été démontrés. Il a eu beaucoup de plaisir à occuper cette fonction et souhaite à son successeur d'y trouver également grande satisfaction.

### 3. Election du bureau du Conseil municipal pour 2018-2019 (président/e, vice-président/e et secrétaire)

**M. P. Droze** est proposé à la fonction de président, **M. J. Binder** à celle de vice-président et **Mme K. Chevron Rizzetto** à celle de secrétaire du Conseil municipal. Cette répartition est approuvée à l'unanimité.

Il est annoncé que **M. F. Cortat** quitte la présidence de la commission de l'information et cède sa place à **M. P. Droze**. Il reste néanmoins membre de cette commission. Ce changement est approuvé à l'unanimité.

**M. J. Schöni** cède la présidence à **M. P. Droze** qui le remercie pour son travail assidu tout au long de cette année.

### 4. Approbation du nouveau règlement du cimetière (projet de délibération n°187/18)

**M. P. Droze** passe la parole à **Mme D. Krähenbühl** qui explique que la commission de l'aménagement s'est réunie le 4 juin afin de synthétiser les corrections du Service de surveillance des communes et les remarques des conseillers.

Deux détails sont encore corrigés puis **M. P. Droze** fait lecture du projet de délibération N° 187/18 qui est approuvé par 11 voix, soit à l'unanimité et dont la teneur est la suivante :

*Vu l'ancienneté du règlement actuel daté du 9 juin 1980,  
vu les rapports de la commission de l'aménagement des 30 avril et 4 juin 2018,  
conformément à la loi sur les cimetières du 20 septembre 1876 et son règlement d'application du 16 juin 1956,*

*conformément à l'art. 30, al. 2 de la loi sur l'administration des communes, du 13 avril 1984,  
sur proposition de Monsieur le Maire, **LE CONSEIL MUNICIPAL décide par 11 voix soit à l'unanimité***

1. *D'adopter le nouveau règlement du cimetière, version au 11 juin 2018 tel qu'il figure dans le document annexe qui fait partie intégrante de la présente délibération.*
2. *De fixer l'entrée en vigueur au lendemain de l'approbation par le Conseil d'Etat.*

## 5. Préavis à la nomination au grade de lieutenant de M. Quentin Meylan

**M. P. Rechsteiner** fait lecture du document reçu de l'OCPPAM (Office cantonal de la protection de la population et des affaires militaires) concernant la nomination au grade de lieutenant de **M. Quentin Meylan** au 1er juillet 2018.

La proposition est approuvée par 11 voix pour, soit à l'unanimité, avec félicitations au lieutenant nouvellement nommé.

## 6. Rapport des commissions

### Aménagement et Préavis

**Mme D. Krähenbühl** informe que la commission s'est réunie le 4 juin pour étudier le projet de règlement du cimetière et deux demandes de préavis.

La pétition reçue de l'association ProVélo a également été discutée.

Elle signale que la servitude relative aux travaux du nouveau chantier à Chevrier sera signée prochainement.

### Bâtiments

**M. J. Binder** informe que la commission ne s'est pas réunie

### Culture & Jeunesse

**Mme A. Meylan** informe que la commission s'est réunie le 4 juin pour revenir sur la soirée très réussie du 24 mars et la prestation de la Compagnie Les Arts. Un effort reste néanmoins à faire sur la communication.

Il a été question de la soirée d'automne du 24 novembre. Deux propositions d'animation ont été retenues et des offres seront demandées.

Concernant la communication avec les jeunes, la mise en place d'une adresse mail spéciale est souhaitée afin de sonder leurs centres d'intérêts.

Le 30 novembre 2019 a d'ores et déjà été réservé pour la soirée d'automne.

La commission se réunira le 3 septembre prochain.

### Environnement-agricole

**M. R. Weideli** informe que la commission ne s'est pas réunie.

### Finances et Naturalisations

**Mme J. Seydoux** informe que la commission ne s'est pas réunie. Une séance est prévue le 26 juin.

### Information

**M. F. Cortat** informe que la commission ne s'est pas réunie.

Les Echos sont imprimés et ils seront bientôt distribués.

### Routes et canalisations & PC-Feu

**M. C. Pétremand** informe que la commission ne s'est pas réunie. Un certain nombre de travaux d'entretien ont été effectués sur les routes de la commune.

### Scolaire

**M. R. Rey** informe que la commission ne s'est pas réunie. Il revient sur la réunion du 4 juin pour donner quelques précisions. Le cortège des promotions partira du Péché Mignon le samedi 30 juin à 16.00. L'apéritif aura lieu à 16.30 à la salle communale et la partie officielle débutera à 17.00. Le spectacle aura pour thème les couleurs. Des jeux et des animations sont prévus par l'APECH. Un écran sera également installé pour suivre les

matchs de la Coupe du monde de football. Des jeunes seront employés pour débarrasser les tables. Le repas est organisé par les pompiers. Les tickets repas sont en vente à la mairie et à l'école.

Deux départs à la retraite sont annoncés : **Mme Marianne Meyer**, enseignante et **Mme Françoise Cennamo**, animatrice au parascolaire. Suite à une réorganisation de secteur, **Mme Marie-Noëlle Clemente**, responsable du GIAP, sera remplacée par **Mme Yannique Jaggi Roguet** dans le courant de l'automne 2018.

**Mme A. Meylan** suggère que dorénavant l'amicale de la 23 soit convoquée à la réunion concernant les promotions. Elle signale également un certain nombre de fautes oubliées dans le tout ménage distribué pour les promotions et pense qu'il serait judicieux, dès lors que l'écusson de la commune est utilisé, de faire relire par le secrétariat les documents avant d'imprimer les tous-ménages.

### Sociale

**Mme C. Jeanneret** informe que la commission s'est réunie juste avant ce Conseil. Il a été question de la sortie d'automne des aînés qui aura lieu à Broc, avec visite de l'usine Cailler et éventuellement du musée tibétain de Gruyères.

Concernant l'aide internationale, la commission a décidé de se réunir à nouveau le 2 juillet. Chaque membre a pour mission de sélectionner 5 critères d'attribution.

Il est également décidé de relancer la Fédération de coopération genevoise afin qu'un meilleur retour soit reçu sur les projets subventionnés par la commune.

**M. J. Schöni** a fourni un article du magazine « Bon à savoir » d'avril relatif aux salaires des directeurs des associations caritatives qui s'avèrent être étonnamment élevés. Cet argument pourrait peut-être faire partie des critères de sélection.

**M. R. Rey** suggère que soit réclamé un compte-rendu de l'utilisation de la subvention versée, avec réclamation du remboursement si les fonds n'ont pas été utilisés à bon escient.

### Sports

**Mme P. Gaillard** informe que la commission ne s'est pas réunie.

Elle transmet des informations sur les performances sportives de **M. Romain Forte**, comme requis lors du précédent Conseil. Elle donne des détails sur ses résultats et précise qu'il est monté 17 fois sur le podium. Au niveau du classement mondial, sur environ 4500 pilotes inscrits, il occupe le 12ème rang. **M. P. Rechsteiner** précise qu'il court dans un championnat particulier avec des karts loués et non préparés. Par ailleurs, il a testé une monoplace de type formule Renault. De belles perspectives s'offrent à lui. Quant à **M. Bryan Leu**, il va courir le weekend prochain sur le circuit de Lédenon.

Les Seniors +30 du FC Choulex sont champions genevois ; les Seniors +40 sont champions genevois et également champions suisses. Un comité s'est mis en place pour l'organisation, en juin 2019, du 100ème anniversaire du club.

**M. F. Cortat** ajoute que **M. Marc Krähenbühl** est champion genevois de ping-pong dans la catégorie des plus de 50 ans.

### Fondation immobilière

**M. J. Schöni** informe que le conseil de la Fondation ne s'est pas réuni.

### EVE (Espace de vie enfantine) Puplinge

**M. C. Pétremand** annonce que le comité de la Fondation pour la petite enfance ne s'est pas réuni.

## 7. Communications de l'Exécutif

### **M. P. Rechsteiner :**

- 23 mai : il a assisté à la première partie de l'assemblée de l'ACG qui traitait des affaires courantes et s'est rendu ensuite au vernissage de l'exposition des tableaux de **Mme Jessica Cugno**. Cette dernière a le projet de financer une fondation ayant pour but la création d'un centre d'accueil pour femmes. Il suggère à la commission sociale de la recevoir et d'examiner son projet afin d'acquiescer éventuellement une de ses œuvres.
- 29 mai : l'Exécutif au complet a assisté à une réunion des communes Arve&Lac afin d'élaborer une charte de travail et de collaboration intercommunale. Il sera proposé au Cercle des agriculteurs de récupérer les plastiques livrés aux agriculteurs.
- 31 mai : il s'est rendu avec **M. C. Senglet** à une réunion de la commission de l'urbanisme du DT (Département du territoire), puis à la prestation de serment des nouveaux Conseillers d'Etat à la Cathédrale.
- 1er juin : il a assisté à la cérémonie au Port Noir célébrant le débarquement des Confédérés en 1814.
- 4 juin : il a réceptionné les travaux de l'installation photovoltaïque à la salle communale. Il manque encore le compteur SIG pour le rachat de l'énergie. Une présentation du projet sera faite lors de la prochaine réunion de la commission des bâtiments.
- Il a reçu le rapport des SIG concernant le projet de stockage de gaz. Une présentation aura lieu lors de la séance de septembre.

### **M. J.-L. Jaquet :**

- Il a rencontré **M. Yvan Hostettler** de l'entreprise Plan Vert afin de procéder à l'entière réfection des panneaux et pictogrammes des déchetteries. Il est prévu d'en ajouter à Chevrier. **M. Yvan Hostettler** propose de faire une présentation lors d'une séance du Conseil.
- Une visite de Serbeco sera fixée en septembre pour la commission de l'environnement et les conseillers disponibles pourront se joindre à elle.
- Les ruches seront installées prochainement sur le jardin communal.
- Un comptage des véhicules a été organisé la semaine passée pour le projet de zone 20.
- La remise en état des goulottes est prévue la semaine prochaine.
- **M. C. Pétremand** va s'assurer que les travaux de réfection des routes ont bien été exécutés. Il est précisé que les banquettes endommagées lors du chantier de Chevrier seront refaites à la fin des travaux, à la charge de l'architecte.

### **M. C. Senglet :**

- Deux points importants ont été traités lors de la réunion de l'ACG du 23 mai :
  - 1) La gouvernance des sapeurs-pompiers. Le projet est compliqué mais sur la bonne voie. Les changements de lois devraient intervenir en 2020.
  - 2) L'aménagement des bâtiments scolaires pour les handicapés (classes inclusives). Le projet a été refusé.
- 28 mai : le président de l'ACAL (Association des Cavaliers de la région Arve & Lac) a été reçu à la mairie afin de discuter des problèmes de déjections de chevaux devant l'école et la salle. Un projet d'interdiction de passage des chevaux à cet endroit est en discussion.
- 31 mai : la réunion avec la commission de l'urbanisme du DT pour les modifications de zones à Chevrier s'est bien déroulée. Aucun problème particulier n'a été soulevé et le dossier suit son cours. Aucune opposition n'a été enregistrée.
- Une rencontre a eu lieu ce jour avec **Mme Laetitia Cottet**, architecte urbaniste au DT, et **M. Pascal Tanari**, architecte urbaniste mandaté par la commune, concernant l'entrée ouest de Choulex. Quelques modifications sont à apporter au dossier pour un second passage devant la commission de l'urbanisme autour du 15 octobre si tout va bien.

## 8. Propositions individuelles et questions

### **Mme A. Meylan :**

- 1) Elle remarque que le garnissage des bacs à fleurs est très réussi.
- 2) Elle s'informe sur la possibilité d'installer plus de containers marron pour les petites poubelles vertes. **M. P. Rechsteiner** fait savoir que l'installation d'un container supplémentaire est prévue au niveau du 129, route de Choulex. Il ajoute qu'il serait possible d'en ajouter d'autres, mais la facture va s'alourdir. Le coût des levées actuel est de Chf 25'000.-. Il suggère de laisser passer une année et de faire un bilan. Il est également question de la confusion que peut susciter la couleur des poubelles : les petites poubelles vertes doivent être jetées dans les containers marron et non dans les verts.

**M. R. Weideli** revient sur le coût supplémentaire engendré par le tri des déchets ménagers ; il estime que le rôle des municipalités est de travailler pour le bien-être de la population. Il est précisé que les déchets du Café des Amis sont évacués par une entreprise spécialisée. **M. P. Rechsteiner** estime que le projet des petites poubelles vertes n'a pas une vocation écologique mais est destiné à réduire le taux d'incinération des déchets à 50%. Le coût du transport est très élevé et il serait peut-être judicieux de trouver une solution pour compartimenter les camions afin qu'ils repartent pleins de différentes sortes de déchets. **Mme C. Jeanneret** ajoute que les déchets de cuisine sont maintenant valorisés mais pas en termes financiers. Les calculs de rendement s'avèrent dès lors très compliqués.

**M. C. Pétremand** se dit déçu par la contenance de ces petites poubelles vertes qui sont très rapidement pleines. **M. P. Rechsteiner** explique qu'il en existe de plus grandes mais cette option n'est pas forcément idéale.

**M. P. Droze** remercie l'assemblée et lève la séance à 20.43.

11.06.18/kcr